

COUVERTURE À BARRES

Une couverture 3 en 1... La sécurité en plus - A la norme NF P90-308 *-

Bâche de sécurité 4 SAISONS

DESCRIPTIF:

Cette couverture à barres 4 saisons remplace à la fois, une bâche d'été solaire et son indispensable enrouleur ainsi qu'une couverture d'hiver avec ses nombreuses fixations.

Un produit 3 en 1, avec la sécurité en plus.

Les barres transversales de maintien en aluminium et le principe de fixation constituent le système de protection le plus efficace contre les chutes accidentelles tout en assurant une hygiène optimale en été comme en hiver.

Sa grande facilité de manipulation, grâce à sa manivelle démultipliée manuelle ou électrique et sa sangle de rappel, permet une utilisation rapide toute l'année.

La couverture à barres 4 saisons est peu encombrante et peut être stockée facilement.

LES 2 VERSIONS :

COVER ONE 4 Saisons

LUXE renforcée 4 Saisons



Bâche à barres conforme à la norme NF P90-308*

Garantie 3 ANS**



*Conformité N°K060866/DE/2 sur un bassin de 11 x 5 avec escalier. Attestation délivrée par le LNE.

LES COLORIS: 4 Coloris au choix en face visible et beige dessous pour éviter les traces sur les margelles.



BLEU / Beige



VERT / Beige



BEIGE / Beige



VERT Amande/ Beige

LES FIXATIONS AU SOL : Sangles de maintien avec pitons d'ancrage sur les largeurs uniquement.



Pitons douilles rétractables
Dalle béton et carrelage



Piton inox coulissant avec fourreau en aluminium. Discret, il ne dépasse pas du sol après le retrait de la bâche à barres.



Pitons rétractables avec platine
Terrasse bois



Piton inox coulissant avec platine en aluminium pour terrasses en bois. Pratique et peu apparent une fois la bâche retirée.

COUVERTURE À BARRES

Garantie
3 ANS**

baches-
piscines
.com

Une couverture 3 en 1... La sécurité en plus - A la norme NF P90-308 *

Bâche de sécurité 4 SAISONS

MATERIAU & CONFECTION

Toile polyester enduite **PVC double face 550 g/m²**, traitée anti U.V. et anticryptogamique, finition laqué 1 face.

Tubes en aluminium anodisé dans fourreau tous les 1,30 m.

Assemblage par soudure haute fréquence.

Patins de protection de margelle en composite. Trous d'évacuation des eaux de pluie tous les 50 cm. **Sangle de rappel** sur toute la longueur pour déroulement de la couverture.

Sangles de maintien sur les largeurs avec cliquets de tension.



LES MANIVELLES D'ENROULEMENT



Manuelle démultipliée

Pour les bassins de plus 45 m² (hors escalier), une manivelle supplémentaire est livrée.



Electrique: OPTION

Moto réducteur renforcé. Accumulateur haute performance, tension de 24 Volts; Rechargeable.



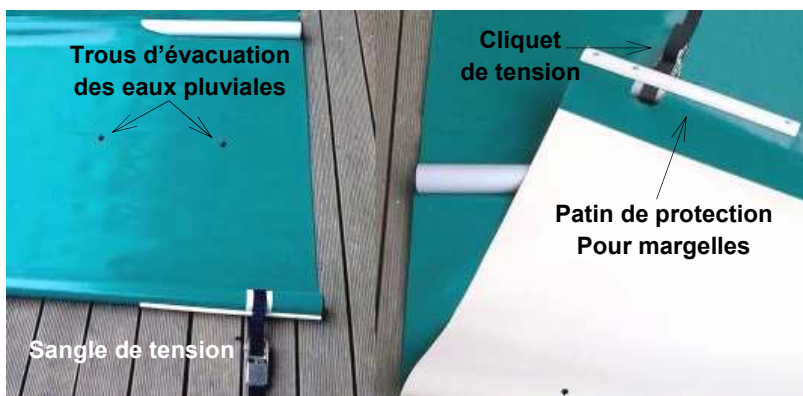
LES 2 VERSIONS EN DETAIL

Les bâches à barres de sécurité sont réalisées rectangulaires uniquement (découpe pour escalier possible).

Possibilité de fournir des patins de protection supplémentaires pour les bassins de formes libres.

Pitons douilles pour fixation au sol fournis (pitons pour terrasse bois en option).

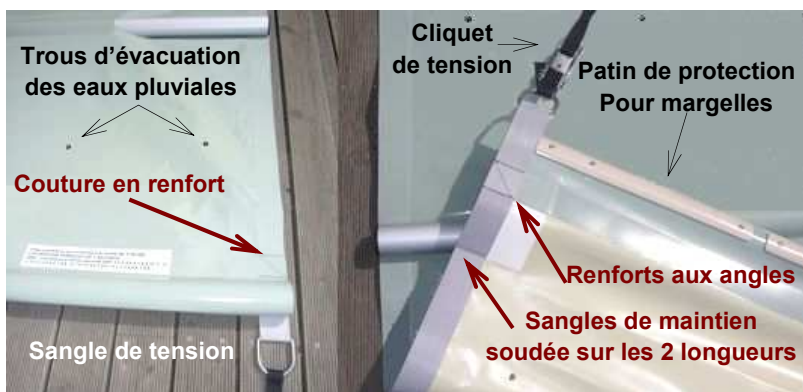
Temps de manipulation: 3 à 4 minutes (à 1 ou 2 personnes et en fonction de la dimension du bassin).



Modèle COVER ONE

Couverture à barres 4 saisons réalisée avec un débordement de 25 cm en périphérie par rapport aux dimensions intérieures de la piscine.

Convient aux piscines de petites et moyennes dimensions.



Modèle LUXE renforcée

Bâche à barres 4 saisons réalisée avec un débordement de 30 cm en périphérie par rapport aux dimensions intérieures du bassin.

Recommandé pour les bassins de plus de 4.5 m de large et de 9 m de long.



Couvertures de sécurité à barres inférieures à 26 m² (hors escalier) majoration sur les prix annoncés au m².

Conditionnement bâche à barres 4 saisons • En caisses carton • Poids total au m² : ± 1,2 Kg.

Finitions et coloris des accessoires non contractuels.

COUVERTURE À BARRES

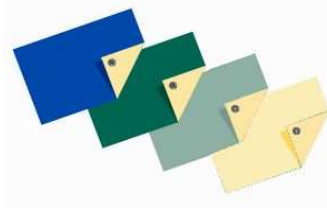
Garantie
3 ANS**

baches-
piscines
.com

Une couverture 3 en 1... La sécurité en plus - A la norme NF P90-308 *-

Bâche de sécurité 4 SAISONS

POUR QUELS BASSINS ?



Les bâches à barres 4 saisons doivent répondre à des impératifs de fabrication afin d'être à la norme de sécurité NF P90-308 et ainsi empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de 5 ans.

Les couvertures à barres ne s'adaptent pas sur :

- Les bassins de plus de 5 m de large et / ou de plus de 12 m de long (hors escalier).
- Les piscines avec une échelle ou avec un bloc de filtration dépassant la hauteur des margelles.
- Les piscines à débordement et hors sols.

Les bâches à barres 4 saisons sont réalisées avec un débordement périphérique de 25 à 30 cm selon les versions (par rapport aux dimensions intérieures du bassin) afin qu'elles reposent sur les margelles.

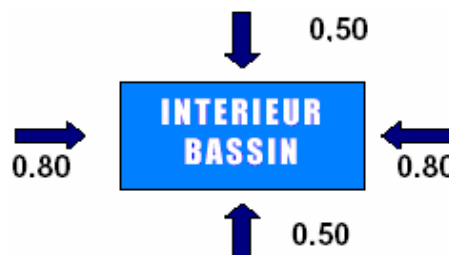
A LIRE IMPERATIVEMENT

Veillez périodiquement (tous les mois) au parfait état de la bâche de sécurité et notamment à la solidité des différents accessoires de fixation (à remplacer immédiatement si défectueux ou usés).

Les pitons douilles d'ancrage sur les largeurs de la bâche doivent être installés sur un support suffisamment résistant (ex: dalle béton dosée à 350 kg/m² et d'épaisseur d'au moins 10 cm).

Pour garantir la sécurité, il est impératif de maintenir toute l'année le niveau d'eau à hauteur d'utilisation (2/3 des skimmers).

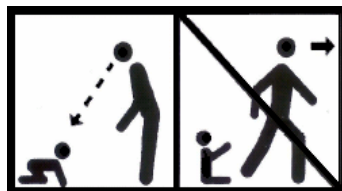
Dimensions minimales des plages pour l'installation et la manipulation.



AVERTISSEMENT Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle.

La bâche à barres n'a pas non plus pour but de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

Un enfant se noie en moins de 3 minutes ; aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.



GARANTIE : Garantie 3 ans ***.

Manivelles électriques d'enroulement : garantie 1 an
Les pièces mécaniques et accessoires sont garantis 3 mois (manivelles manuelles, pitons, tendeurs, sangles, renforts plastiques pour protection margelle).

**Garantie 3 ans dégressif hors accessoires.

Sous réserves d'une installation conforme et d'une utilisation répondant à un usage normal à celles précisées dans la notice d'installation.

Sont exclus du cadre de cette garantie les dégâts dus à des conditions météorologiques extrêmes : vents violents, fortes chutes de neige ou de grêle.

Les accrocs, trous, déchirures, ainsi que l'usure dus à l'abrasion ou le frottement contre des margelles et les dégradations dues à l'accumulation de neige et aux intempéries n'entraînent aucune garantie.

La détérioration de la bâche de piscine par une eau non stabilisée ou trop chlorée n'est pas garantie ainsi que la tenue des coloris.